

- **Maçonneries :**  
Béton - Ciment taloché - Enduit de  
ciment - Briques
- **Anciennes peintures :**  
Hydrodiluable - Glycérophtaliques -  
Acryliques - Revêtements semi-épais

## Fonction :

Peinture d'impression renforcée au quartz, servant de base d'accrochage pour maçonneries neuves et anciennes peintures en bon état. Composée de résine acrylique en phase aqueuse.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

**Destination :** EXTERIEUR

Extérieur : surfaces murales verticales.

## Propriétés :

- Microporeux (respecte l'hygrométrie du support).
- Son aspect mat rugueux facilite son recouvrement.
- Forme un film insaponifiable (non alcalin).
- Homogénéise les fonds
- Destinée à être recouverte par une finition de la gamme express façade

## Caractéristiques :



= 7 à 9 m<sup>2</sup>/L



= 1 h



= 5 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

*Le rendement est variable en fonction de la porosité et du relief du support.*

*Le séchage est variable selon la température et l'humidité ambiante.*

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Blanc
- **Aspect :** Mat rugueux
- **Matériel :** Brosse - manchon polyamide méché 18mm
- **Nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier
- **Conditionnement :** 15 L

## Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1.54 +/- 0.05
- **Extrait sec (pondéral) :** 65 +/- 2 %
- **Taux de brillance à 60° :** < 5
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g) : 30g/L (2010).  
Ce produit contient **max 30g/L** de COV.

## MISE EN ŒUVRE

### Préparation du support :

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes, DTU en vigueur et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application. Faire une reconnaissance préalable des supports afin de déterminer la préparation adéquate.

- **Sur peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant.
- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Si présence de dépôts verts, champignons ou algues**, effectuer un traitement curatif de la surface à peindre avec notre **lauramousse**. En cas de forte contamination de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau au préalable.
- **Sur métaux ferreux** : appliquer notre sous-couche antirouille **laurafer primaire anticorrosion**.  
*Voir les fiches techniques des produits cités*

### Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au DTU 59.1.
- **Cas général** : appliquer directement 1 couche non diluée.
- **Sur fonds poreux** : appliquer 1 couche préalablement diluée de 5 à 10% d'eau.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant et pendant l'utilisation.**

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

### Hygiène et sécurité :

**Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site [www.lauragais-peintures.fr](http://www.lauragais-peintures.fr) ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)5 62 74 27 50  
Mail : [contact@lauragais-peintures.fr](mailto:contact@lauragais-peintures.fr) [www.lauragais-peintures.fr](http://www.lauragais-peintures.fr)  
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015